



## HEL S I N K I p r o c e s s

### **Processus d’Helsinki sur la Mondialisation et la Démocratie Groupe d’Helsinki**

#### **DÉCLARATION**

La globalisation transforme et influence le monde de façon inédite et inattendue. Les perceptions sur les effets positifs et négatifs de la mondialisation varient considérablement. Quelles que soient nos opinions sur la mondialisation, nous reconnaissons l’importance de travailler ensemble pour s’atteler aux défis que la mondialisation représente pour la démocratie, le développement et la gouvernance.

Le monde actuel rencontre de nombreuses crises, dont certaines sont sans précédent et pourraient compromettre la survie de l’humanité. Celles-ci comprennent des problèmes environnementaux sérieux, la persistance de l’insécurité et de la pauvreté, la polarisation sociale et la menace terroriste. Les nations et les États doivent agir de manière urgente pour déterminer l’étendue et les processus de la mondialisation et pour rendre le monde plus sûr, plus équitable, plus juste et plus viable.

Le Processus d’Helsinki sur la Mondialisation et la Démocratie nécessite une approche novatrice pour une résolution mondiale des problèmes, qui remette en question les opinions traditionnelles, cherche à former de nouvelles coalitions d’action, et aide à rallier la volonté et le pouvoir politique des gouvernements afin de provoquer un changement de grande portée.

Le Groupe d’Helsinki, convoqué à l’invitation des gouvernements finnois et tanzanien, s’est réuni à plusieurs reprises en deux ans. Notre groupe est issu de gouvernements, municipalités, organisations internationales, sociétés civiles, groupes religieux, monde des affaires, syndicats, institutions de recherche politique, publiques et universitaires; nous provenons du Nord et du Sud.

Nous avons été inspirés par le rôle joué dans les années 1970 par le premier processus d’Helsinki qui a placé les droits de l’homme et la sécurité au centre de l’ordre du jour politique, a aidé à combler le fossé entre l’Est et l’Ouest et a contribué à la fin de la Guerre Froide.

Au 21<sup>ème</sup> siècle, ce Processus d’Helsinki peut contribuer à rapprocher les peuples en favorisant un monde plus démocratique, en promouvant l’égalité, la sécurité, le respect

des Droits de l'Homme et la protection de l'environnement. En prévoyant un cadre et un processus politique, notre ambition est de créer un nouveau consensus international qui approfondit la compréhension et transforme les moyens par lesquels l'homme et la nature influencent la mondialisation et sont influencés par elle.

Les valeurs que nous partageons et espérons voir appliquées aux niveaux local, national, régional et international sont reflétées par les valeurs posées dans les traités et les engagements sur les droits de l'Homme. De manière générale, ces valeurs comprennent : la gouvernance démocratique, la responsabilité et l'imputabilité, la dignité de l'individu, le travail décent, la libération de la violence et la viabilité de l'environnement.

Nous avons étudié le travail d'autres commissions et considéré quelle contribution notre groupe, avec le soutien de deux gouvernements généreux, pourrait faire pour s'atteler aux problèmes politiques, sécuritaires, sociaux, économiques, financiers et environnementaux majeurs de notre temps.

Les choix devant nous sont difficiles. L'inaction entraînerait des coûts énormes en termes de dommage environnemental, crise sociale et dislocation économique. Bien qu'une action fragmentaire ou progressive puisse aider à aborder certains des dangers les plus urgents, elle est évidemment inadéquate à moins d'être basée sur une analyse claire du défi et un engagement fort sur une plus grande équité et viabilité. Nous reconnaissons que ce changement ne peut survenir sans gouvernance responsable aux niveaux local, national et international, associée à une participation citoyenne à tous les niveaux. En particulier, nous insistons sur le droit à la participation des marginalisés ou des exclus.

Nous soutenons totalement la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire et leur mise en œuvre d'ici 2015. Nous devons avancer au-delà de cet horizon vers l'année 2050. En outre, nous devons aller plus loin que le programme de développement accepté traditionnellement en direction d'une série de questions plus large qui motive l'analyse, l'attention et l'action des nations. À cette fin, nous cherchons à développer les synergies que les acteurs d'horizons différents peuvent forger pour atteindre des buts communs. Du bon travail se fait déjà par des individus, groupes, organisations et gouvernements qui travaillent sur des questions similaires. Néanmoins, ils travaillent trop souvent de manière non coordonnée sans consultation ni coopération suffisantes. Notre but est de construire un réseau qui fournira ces éléments manquants, accroissant de ce fait l'efficacité d'efforts autrement disparates.

La valeur ajoutée du Processus d'Helsinki au 21<sup>ème</sup> siècle est de lancer un tel cadre pour aider à assurer une communauté internationale paisible, juste et stable. Néanmoins, nous reconnaissons que même si tous les acteurs redoublent leurs efforts collectifs de résolution des problèmes, ils ne seront pas suffisants pour surmonter les déficits fondamentaux de démocratie, de cohérence et de conformité : les peuples ne sont pas suffisamment impliqués dans les décisions qui déterminent leurs vies; les politiques

divergent ou se contredisent; et certains acteurs refusent de tenir leurs promesses ou de respecter la loi.

Le Processus d'Helsinki cherche à dresser une vaste tente pour rassembler, encourager et réunir les propositions et les acteurs existants. Nous espérons que le suivi de notre travail prévoira un cadre opérationnel et un espace public dans lequel différentes parties prenantes peuvent travailler ensemble pour créer un futur équitable et durable. Dans ce cadre nous espérons promouvoir des coalitions et mécanismes nouveaux pour l'évaluation des idées, des innovations et des propositions pour faire avancer le programme de réforme mondial, pour surveiller leur progrès et aider à mobiliser la volonté politique et les ressources nécessaires pour leur mise en oeuvre.

Ce Processus d'Helsinki du 21<sup>ème</sup> siècle vise à renforcer l'engagement de la Déclaration du Millénaire tout en élargissant son programme. Le Processus d'Helsinki cherche à stimuler des tentatives similaires dans des contextes régionaux, nationaux, urbains et locaux. Nous pouvons alors aussi programmer une compétence civique reconONUe au bénéfice d'une gouvernance représentative et légitime.

En outre, le Processus d'Helsinki affrontera les menaces fondamentales de notre planète et de ses habitants qui nécessitent un nouveau niveau de conscience et de résolution des problèmes. Les gouvernements de même sensibilité qui souhaitent construire sur les travaux du Processus d'Helsinki peuvent prendre l'initiative en insufflant la volonté politique nécessaire pour s'atteler à ces préoccupations mondiales tout en coopérant avec d'autres parties prenantes. Nous prévoyons une série de réseaux qui donnent aux gouvernements et aux autres acteurs la liberté de se concentrer sur une, plusieurs ou sur toutes les questions identifiées.

Nous proposons une série de Tables Rondes pour travailler sur les questions et défis mondiaux que nous-mêmes et d'autres ont identifié dans notre travail et par beaucoup d'autres. Ces Tables Rondes transparentes devraient être ouvertes à toutes les parties prenantes telles que les gouvernements, incluant des représentants élus dans les gouvernements nationaux, régionaux et locaux ; les organisations et mouvements de la société civile et internationaux, le monde des affaires, les organisations religieuses et syndicats; les organisations intergouvernementales; les participants d'autres commissions sur les questions mondiales; les universitaires, les journalistes, les institutions de recherche et les cercles de réflexion.

Les mandats précis et les méthodes de travail des Tables Rondes seront définis par les participants eux-mêmes. Ces Tables Rondes ne peuvent remplacer les institutions légitimes de gouvernance démocratique, mais elles peuvent exercer une influence réelle et apporter de la valeur ajoutée à d'autres processus qui ont une responsabilité formelle pour la mise en oeuvre des réformes mondiales.

Le Groupe d'Helsinki a travaillé sur cinq groupes de questions: la Pauvreté et le Développement; les Droits de l'Homme; l'Environnement; la Paix et la Sécurité; et la Gouvernance. Une focalisation étroite sur une seule d'entre elles, néanmoins,

masquerait les questions interdisciplinaires importantes qui peuvent être vues seulement lorsqu'elles sont comprises ensemble. Dans chacun des cinq groupes de question, le Processus d'Helsinki cherchera à intensifier l'engagement de mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et à encourager le changement transformationnel, avec notre première focalisation portée sur les besoins des pauvres et des impuissants et l'objectif constant de construire un futur partagé qui soit plus sûr, plus équitable, plus juste et plus durable.

Dans la construction de ce futur partagé, les peuples sont inspirés par des visions enracinées et nourries de différentes traditions culturelles, morales et religieuses. Nous soutenons le dialogue des civilisations de manière à élargir notre compréhension mutuelle des défis qui nous attendent.

L'approche de la Table Ronde invite à trouver des solutions nouvelles à des problèmes complexes. S'assurer le concours de personnes ayant des perspectives différentes, même contradictoires, pour travailler ensemble à un futur meilleur devrait aider à générer des politiques efficaces et la volonté de les mettre en œuvre.

## **Membres du Groupe d'Helsinki**

### **CO-PRÉSIDENCES**

Erkki Tuomioja, Ministre des Affaires Étrangères, Finlande/Paula Lehtomäki, Vice-Présidente, Ministre du Commerce et du Développement, Finlande

Jakaya M. Kikwete, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale de la République Unie de Tanzanie/Abdulkader A. Shareef, Vice-Président, Ministre adjoint des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale de la République Unie de Tanzanie

### **MEMBRES**

Maria Livanos Cattai, secrétaire général, Chambre Internationale de Commerce (1996-Juin 2005), Suisse

John Evans, secrétaire général, Comité consultatif syndical auprès de l'OCDE, Royaume-Uni

Susan George, présidente de la Commission de l'Institut transnational [Amsterdam], Vice-Présidente d'ATTAC France, USA/France

Heba Handoussa, conseillère, Forum sur la Recherche économique, Égypte

HRH Prince El Hassan bin Talal, président du Club de Rome et président du Forum de la pensée arabe, Royaume hashemite de Jordanie

Irene Khan, secrétaire générale, Amnesty international – Secrétariat international, Royaume-Uni

Martin Khor, directeur, réseau Tiers-Monde, Malaisie

Shantong Li, directeur général, Centre de Développement et de Recherche du Conseil d'État, Chine

Poul Nielson, ancien membre de la Commission européenne, Danemark

Thoraya Ahmed Obaid, directeur exécutif, UNFPA, Arabie Saoudite

Ann Pettifor, directrice de Advocacy International Ltd., associée senior de la Fondation Nouvelle Economie, Royaume Uni

Vijay Pratap, responsable syndical, Vasudhaiva Kutumbakam – Coalition mondiale pour la Démocratie, Inde

Konrad Raiser, ancien secrétaire général du Conseil mondial des Eglises, Allemagne

Cyril Ramaphosa, Président exécutif, Shanduka Group, Afrique du Sud

Jean-Francois Rischard, Vice-Président pour l'Europe, Banque mondiale, France

Mary Robinson, ancienne Présidente d'Irlande, directrice exécutive, réalisation des droits : l'Initiative de Mondialisation éthique, Irlande

Clare Short, membre du Parlement, Royaume Uni

Martha Suplicy, ancien maire de la ville de Sao Paolo, Brésil

Peter Sutherland\*, ancien directeur général, OMC, président de BP p.l.c., Irlande

Strobe Talbott, président, Brookings Institution, USA

\*M. Sutherland a participé et contribué au travail du groupe et reste engagé dans le processus d'Helsinki, mais a refusé d'adopter la Déclaration et les Propositions en raison de désaccords sur les textes.

## **Processus d'Helsinki sur la Mondialisation et la Démocratie – Groupe d'Helsinki**

### **PROPOSITIONS DU PROCESSUS D'HELSINKI**

Le Groupe d'Helsinki a travaillé sur les cinq corbeilles intimement liées de questions identifiées dans la Déclaration du Millénaire des Nations unies: la Pauvreté et le Développement; les Droits de l'Homme; l'Environnement; la Paix et la Sécurité; et la

Gouvernance. Nous n'avons pas tenté de les classer, ni d'énumérer toutes les questions qui doivent être abordées. Les propositions suivantes ne reflètent pas toujours un consensus total du Groupe d'Helsinki. Avec les propositions des Trois Pistes du Processus d'Helsinki, elles couvrent les questions auxquelles nous avons porté une attention particulière. Il s'agit de suggestions de travail pour les Tables Rondes à considérer également par les gouvernements et autres parties.

### **Corbeille 1, Pauvreté et Développement**

Le monde actuel s'entend sur les stratégies, politiques et l'action requises pour l'éradication mondiale de la pauvreté extrême. La Déclaration du Millénaire avec ses Objectifs de Développement du Millénaire apporte une expression forte de la volonté commune de 189 Etats et un cadre d'action commune. Parallèlement, à la Conférence de Monterrey sur le Financement du Développement le monde est parvenu à un consensus sur le partage des responsabilités pour l'éradication de la pauvreté. Les pays en voie de développement ont promis d'endosser la responsabilité première de la réduction de la pauvreté dans leurs pays et de procéder aux réformes politiques et économiques nécessaires. Les pays développés se sont engagés eux-mêmes à améliorer l'accès au marché des produits des pays en voie de développement, à résoudre le problème de la dette et à accroître la coopération sur le développement. En outre, il est de plus en plus reconnu que les économies de marché émergentes peuvent aussi améliorer l'accès par les pays moins développés à leurs marchés.

Mais il y a un manque sérieux de conformité à ces engagements. Près de cinq ans après la Déclaration et quelques mois avant l'événement majeur à New York au cours duquel les Etats se réuniront pour surveiller les progrès, le monde est loin de la bonne voie. Des progrès se font en Asie mais la pauvreté continue à croître en Afrique subsaharienne, où le besoin et le malheur ont été les plus ressentis. La probabilité est élevée qu'avec le volume actuel de financement et le rythme actuel de mise en oeuvre, la plupart des ODM ne seront pas réalisés et que les objectifs vitaux de réduire de moitié la pauvreté extrême, tout en assurant une éducation primaire universelle pour tous, en réalisant l'égalité des sexes et en obtenant une réduction drastique des taux de mortalité maternelle et infantile, ne seront pas obtenus dans de nombreux pays d'ici 2015. Aux taux actuels de progression ces objectifs seront atteints dans quelques centaines d'années. Cette tendance peut encore être corrigée. Il est également important de reconnaître le besoin de porter une attention prioritaire à la recommandation du rapport du Secrétaire général des Nations Unies d'inclure la médecine reproductive comme stratégie efficace pour atteindre les ODM.

Tous les gouvernements agissant de concert doivent mettre fin au conflit, à la violence, aux abus aux droits de l'Homme, à la corruption et à la mauvaise situation économique de leurs pays et créer un environnement positif et légal pour l'esprit d'entreprise en termes de cadre légal et réglementaire approprié, de tissu socio-économique, de système financier, d'assiette de l'impôt élargie, d'infrastructure améliorée et d'accès pour les démunis aux ressources de production.

Les pays développés doivent respecter leurs engagements concernant l'accès au marché, les subventions agricoles, l'allègement de la dette et ODA. Au même moment une action plus concertée et novatrice doit avoir lieu au niveau international, en particulier sur la gestion de la crise financière. L'opinion publique mondiale est de plus en plus en faveur de l'allègement de la dette. Les dirigeants mondiaux et les institutions financières internationales devraient faire des progrès rapides sur les projets d'anONUlation de la dette et d'allègement de la dette effective. L'attention et l'action doivent être dirigées sur la résolution des problèmes de prix bas des marchandises rencontrés par les pays en voie de développement. Les pays en voie de développement sont encouragés à s'unir pour faire face à leurs créanciers.

Les problèmes mondiaux nécessitent un financement mondial. De manière à compléter ODA et à assurer plus de viabilité au développement du financement, il est plus que nécessaire de créer de nouvelles sources novatrices de financement comme il l'a été demandé à Monterrey. De nombreuses propositions ont été faites et explorées telles qu'une taxe pour les voyageurs internationaux ; une taxe sur le commerce des armes et la taxe sur les transactions de devises ainsi que le Service du financement international, Service d'assurance sinistres pour l'anONUlation de la dette et la réactivation du Fond commun pour les biens. La faisabilité et le point de vue pratique de ces propositions doivent être analysés en urgence et les propositions faisables doivent être prises dans des processus et forums internationaux où les décisions politiques et leur mise en oeuvre peuvent prendre place. Il est aussi important que les augmentations d'aide bilatérale soient dirigées principalement vers le financement de liquidités pour la réalisation des ODM.

Un système bien plus rigoureux d'engagement est nécessaire. Les Etats doivent se conformer à un système plus discipliné de façon à créer plus de transparence et de compatibilité lorsqu'ils réagissent à des situations comme le désastre du Tsunami ou les crises du Darfour. Une meilleure gouvernance du donateur est nécessaire.

Même les opportunités existantes, les compétences et le savoir que le monde détient aujourd'hui ne sont pas également et efficacement partagés. L'impact de nos politiques et de notre action sur la pauvreté seraient améliorées en accroissant notre sensibilité aux voix des pauvres et marginalisés -- incluant les voix des femmes qui tendent à être les plus pauvres et le groupe le plus vulnérable. Davantage devrait être fait sur la participation du Sud et de sa contribution aux affaires du monde étant donné que de nombreux pays du Sud ont été à la traîne en tant que bénéficiaires du développement mondial ainsi que de ses financiers. Les opportunités de l'influence positive et constructive des religions mondiales ont été négligées et nous encourageons la collecte de fonds et les efforts pour l'avancement mondial de la coopération et des partenariats parmi les religions mondiales et leurs dirigeants. Les technologies modernes ont ouvert d'énormes possibilités dans le monde entier. Celles-ci devraient être mieux partagées et leurs applications aux pauvres devraient être développées et utilisées. Concernant le développement des TIC l'orientation devrait se faire sur la promotion de l'open source.

La création d'un emploi de qualité et des moyens d'existence durables devraient être au centre du programme de la réduction de la pauvreté mondiale. A partir des conclusions de la Commission mondiale ILO, l'assurance d'un travail décent devrait être développée comme engagement politique majeur. La notion de travail décent recouvre la création d'emplois, la protection des droits fondamentaux au travail, la construction d'une protection sociale globale et l'obtention par les travailleurs d'une voix par le dialogue social. De plus, des initiatives impliquant les gouvernements, les syndicats, le monde des affaires et la société civile devraient être introduites pour promouvoir l'extension de travail décent sous la forme de protection du travail et protection sociale pour les travailleurs actuellement non protégés dans les secteurs formels et informels. Les activités économiques et productives des pauvres devraient être accrues grandement en permettant aux pauvres, qui ont des biens mais aucun droit de les utiliser pour leurs activités économiques, de s'assumer.

Le monde a besoin d'une approche équilibrée concernant l'investissement direct étranger (FDI). Une telle approche nécessite d'aborder les préoccupations légitimes des gouvernements d'assurer des services publics, la protection de l'environnement et la protection du statut des cultures nationales et des minorités.

Un système commercial axé sur des règles commerciales ouvertes, mondiales et multilatérales a contribué à la paix et la stabilité ainsi qu'au développement et au bien mondial. Ce rôle peut, cependant, être menacé à moins que les préoccupations légitimes qui ont créé des doutes et même de l'hostilité envers l'Organisation du Commerce Mondial (OMC) soient abordées.

La négociation en cours de Doha est une opportunité importante. La crédibilité et le succès du système commercial multilatéral seront dans une large mesure dépendant de la réduction contONUe des subventions agricoles et des barrières dans les pays développés et la large l'amélioration d'accès aux bénéfices des pays en voie de développement. Les pays en voie de développement devraient aussi contribuer au succès de la négociation conformément à leurs besoins et capacités.

Le développement et le combat contre la pauvreté doivent être une préoccupation centrale dans les négociations de l'OMC. La capacité des pays en voie de développement dans les négociations commerciales doit être renforcée et ils doivent être capable d'utiliser entièrement l'espace fourni par le traitement spécial et différentiel et les dispositions renforcées pour ce principe. De même, les problèmes de mise en oeuvre des règles existantes devraient être abordés de façon adéquate. Alors que la libéralisation du commerce peut être une impulsion forte pour la croissance et la réduction de la pauvreté lorsqu'elle est bien conçue et mise en oeuvre, le coût d'ajustement sectoriel peut être trop élevé pour être acceptable. Ainsi, les politiques de libéralisation doivent être planifiées soigneusement et dans le cas de coûts d'ajustement, une assistance adéquate doit être rendue disponible, spécialement aux groupes vulnérables.

Il est important de continuer à développer un système de commerce axé sur des règles internationales sur une base multilatérale et mondiale et de résister aux arrangements régionaux et bilatéraux qui sont discriminatoires et faussent le commerce.

Les règles existantes sur les droits de la propriété intellectuelle doivent être développées pour mieux prendre en compte les préoccupations légitimes des pays en voie de développement.

La prise de décision de l'OMC, les procédures de négociation et la transparence doivent être améliorées. Les recommandations du Comité consultatif de l'OMC devraient être prises en considération.

## **Corbeille 2, Droits de l'Homme**

Le rôle central des droits de l'Homme a été reconstruit par le Secrétaire général des ONU Kofi Annan dans son rapport "Une liberté plus grande : Vers le Développement, la Sécurité et les droits de l'Homme pour tous". Il a proposé une nouvelle structure dans laquelle les droits de l'Homme devraient être l'un des trois piliers des ONU avec le développement et la sécurité. Ceci impliquerait la création d'un nouveau Conseil sur les droits de l'Homme et le renforcement du Bureau du Haut Commissaire pour les droits de l'Homme avec le système de Traité des ONU et le contrôle des mécanismes. Ces propositions méritent de recevoir une considération positive. Nous soutenons l'opinion du Secrétaire général qu'il n'y aura pas de développement sans sécurité, pas de sécurité sans développement, et que "nous n'en jouissons pas sans respect des droits de l'Homme".

La ratification des traités clés internationaux sur les droits de l'Homme, incluant ceux qui se rapportent à la garantie des droits de l'Homme, des femmes et des filles, a régulièrement progressé, mais un fossé majeur demeure entre les engagements et les actions concrètes. Nous soutenons les réformes qui rendront la mise en œuvre et le contrôle international des engagements sur les droits de l'Homme plus équilibrés et effectifs.

Le renforcement des droits de l'Homme est une partie essentielle des efforts pour accroître l'Etat de droit dans les relations internationales. Tous les auteurs de violations des droits de l'Homme doivent être soumis à la justice. La Cour pénale internationale doit être accueillie comme la première cour permanente axée sur le traité de sa sorte et nous poussons tous les pays à respecter l'intégrité de la Cour et à rejoindre le traité fixant son établissement.

Le Terrorisme et le crime organisé sont des violations des droits de l'Homme. Ces activités criminelles nécessitent une coopération multilatérale effective entre les services de police et de sécurité —dans un cadre de respect total des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Le succès à long terme de nos efforts pour combattre le terrorisme dépend aussi du fait que le respect des droits de l'Homme et de l'Etat de

droit restent des principes directeurs dans nos actions contre le terrorisme. Nous poussons les dirigeants d'Etat à être fermes dans leur adhésion aux standards des droits de l'Homme et de coopérer, d'enquêter et de poursuivre les terroristes suspects et leurs réseaux. Les Conventions de Genève devraient être examinées à la lumière de l'émergence d'agents non étatiques en guerre, de façon à développer l'accord autour de règles claires et obligatoires pour protéger l'intégrité de l'Etat et de l'individu.

Le trafic d'êtres humains, les femmes et les enfants étant les victimes les plus vulnérables, est un problème mondial et nécessite une action responsable de la part de toutes les nations. Ce trafic devrait être considéré en premier lieu comme un crime contre ses victimes, et non contre les Etats. Les actions contre ce trafic doivent inclure des réformes législatives, une augmentation et une formation de la conscience et une coopération internationale améliorée. Le soutien et la protection des victimes de trafic doivent être accrues. Le trafic doit aussi être abordé à sa source en assurant la sécurité humaine des plus vulnérables et des communautés les plus à risques.

Le fait de rendre les actions préventives et proactives de la communauté internationale plus opportunes et efficaces ne rendra pas superflu le besoin d'être mieux préparé pour les réfugiés et les personnes déplacées que les conflits violents, les violations des droits de l'Homme et aussi de plus en plus la dégradation de l'environnement contiONUeront à produire. Tous les gouvernements devraient respecter les droits d'asile établis par la Convention de Genève sur les réfugiés et revoir le besoin d'actualiser la Convention pour la rendre plus adaptée aux réalités actuelles. La responsabilité de la protection et du règlement des réfugiés doit être entièrement partagée par la communauté internationale dans sa globalité.

Les femmes contiONUent de subir une discrimination et de souffrir d'inégalité économique, légale, politique et sociale. Dans de nombreux pays, les opportunités d'éducation et d'emploi des femmes sont restreintes et elles n'ont pas les mêmes droits de propriété et d'héritage que les hommes. La violence domestique contre les femmes est aussi courante même dans les pays où la législation est équitable et suffisante mais sa mise en oeuvre est laxiste. La relation entre les droits de l'Homme et le développement est évidente lorsque des droits égaux pour les femmes sont déniés. Nous demandons l'inclusion d'une évaluation des effets sur les droits des femmes comme procédure standard dans toutes les résolutions internationales, les accords et les traités.

Assurer que les avantages de la mondialisation sont partagés par tous nécessite le respect total et la mise en oeuvre des droits de la main-d'oeuvre comme garantie dans les conventions ILO applicables. Trop souvent des pressions concurrentes – telles que vues dans la croissance des zones de traitement d'exportation - amoindrissent les standards fondamentaux du travail. Ils doivent être appliqués par les gouvernements comme plancher fondamental de décence dans l'économie mondiale.

Le respect des droits de l'Homme est compatible avec le développement économique et profitera aussi à l'entreprise en améliorant la gouvernance, en réduisant la

corruption et en contribuant à la stabilité de l'environnement économique et des affaires. Nous soutenons l'établissement d'un Représentant spécial du Secrétaire général sur les Droits de l'Homme et les Affaires transnationales, qui approfondira le débat sur le monde des affaires et les droits de l'Homme et aidera à clarifier la responsabilité du monde des affaires dans la sphère des droits de l'Homme. Nous demandons à la communauté d'affaires de continuer ses efforts avec des standards volontaires sur la responsabilité sociale dans l'entreprise mondiale. Il faut des règles mieux appliquées et plus efficaces pour régir les standards du travail dans le fonctionnement mondial des sociétés.

### **Corbeille 3, L'Environnement**

Même si les gouvernements et les nations dans le monde entier ont embrassé le concept de développement durable, nous sommes encore loin de l'avoir mis en pratique. La croissance de la population se ralentit mais la population mondiale continuera à croître pendant les décennies à venir. La croissance économique et la réduction de la pauvreté impliquent inévitablement l'utilisation des ressources naturelles et c'est seulement assez récemment que la prise en compte du caractère durable de l'utilisation des ressources est devenue une priorité. Les effets cumulatifs de siècles d'utilisation non durable des ressources naturelles, la pollution et l'émission de gaz à effet de serre ne peuvent être contrôlés avec certitude mais il est déjà clair que le réchauffement mondial et la perte des ressources environnementales pose une menace très sérieuse sur le futur. L'échec de cette génération à s'atteler à ces questions menace les générations futures.

De nombreux succès peuvent être soulignés dans la réduction de la pollution et la prévention des dommages permanents à l'environnement à un niveau local, national et régional. Certaines questions mondiales ont aussi été abordées avec succès par des accords tels que le Protocole de Montréal bannissant les substances détruisant la couche d'ozone. Le changement climatique, la déforestation, la réduction de la biodiversité, l'extinction des espèces, les déficits en eau, la surpêche et la pollution maritime, néanmoins, nécessitent d'urgence des changements politiques et une action avant que des dommages irréversibles à l'environnement soient faits. Une prospérité accrue a rendu de nombreuses personnes de plus en plus conscientes des besoins de qualité de l'environnement.

Le changement climatique requiert des solutions mondiales puisque tous les pays souffriront de ses effets. Alors que les pays développés portent la responsabilité d'une action immédiate pour contrôler les émissions de gaz à effet de serre, ce sont les pays et les personnes les plus pauvres qui sont les plus vulnérables. Tout en accueillant l'entrée en vigueur de l'accord de Kyoto, nous savons qu'au mieux il peut seulement légèrement ralentir l'avancement du changement climatique.

Nous réjouissons de la reconnaissance par les Etats-Unis du fait que le changement climatique est un problème qui doit être abordé, nous croyons que le moment est venu de commencer à travailler sur un nouvel accord auquel les Etats-Unis et tous

les autres pays devraient devenir parties. L'analyse scientifique signale une montée des températures moyennes mondiales de deux degrés Celsius comme seuil probable pour provoquer un dommage irréparable à l'échelle mondiale. Pour prévenir que ceci ait lieu nous devrions chercher un accord sur une limitation supplémentaire des émissions de gaz à effet de serre au niveau de 15-30 pour cent d'ici 2020 et 60-80 pour cent d'ici 2050 en comparaison aux niveaux estimés dans le Protocole de Kyoto. La réalisation de tels objectifs nécessite l'utilisation de tous les instruments disponibles incluant l'investissement dans les nouvelles technologies, les taxes sur le carbone et le trafic d'émission.

La déforestation et la dégradation de la forêt contribuent au changement climatique et à la perte de la biodiversité ainsi qu'en menaçant les moyens d'existence et les traditions des populations indigènes et autres communautés et personnes dépendant de la forêt. Nous demandons un cadre légal axé sur les Nations Unis pour aborder ces questions qui mettent la sylviculture durable en danger et pour la mise en oeuvre des objectifs des conventions environnementales internationales. Il devrait inclure des réseaux participatifs habilitant les populations indigènes et autres communautés dépendant de la forêt et permettre à l'entreprise durable de bénéficier de marchés transparents.

Les ressources en eau douce deviennent de plus en plus limitées. L'accès aux ressources en eau est aussi de plus en plus une cause potentielle de conflits internationaux, les pauvres souffrant le plus de la mauvaise gestion des ressources en eau. Nous demandons le développement d'une meilleure gestion des ressources en eau intégrée, qui nécessite la participation et l'implication de tous les acteurs locaux.

La cohérence et l'efficacité de nos efforts pour gérer l'environnement de manière durable doivent être améliorées. La création d'une organisation environnementale mondiale devrait être prise en considération.

#### **Corbeille 4, Paix et Sécurité**

La paix et la sécurité sont globalement indivisibles dans le monde actuel. Personne ne peut jouir d'une paix et d'une sécurité totales si certains n'en jouissent pas. Le spectre de la guerre ONUcléaire mondiale s'est éloigné considérablement avec la fin de la guerre froide, et la menace de la guerre traditionnelle entre les États-nations n'est plus la préoccupation sécuritaire dominante. Le conflit armé, incluant l'utilisation potentielle des armes ONUcléaires n'a pas été éliminé mais il inclut aujourd'hui le risque d'une ou de plusieurs parties non étatiques. Les conflits régionaux et même locaux, négligés, peuvent avoir des conséquences à l'échelle mondiale. Il est essentiel, par conséquent, que les dispositions sécuritaires existantes soient actualisées et renforcées pour aborder les menaces futures potentielles et émergentes.

Même si des menaces traditionnelles à la sécurité peuvent être améliorées, les gens ne sont pas nécessairement plus en sécurité dans un monde où les violations des droits de l'homme; conflits alimentés par les groupes ethniques, religieux et autres divisent; la

persistance de la pauvreté, la marginalisation et l'humiliation de nombreuses personnes créent des terrains propices à la haine, la violence, l'extrémisme et même au terrorisme, parfois à échelle massive.

Les nouvelles menaces vont au-delà des menaces sécuritaires traditionnelles. Des menaces telles que les crises environnementales et les dommages environnementaux croissant régulièrement, le HIV/SIDA et autres maladies transmissibles, le crime organisé transfrontalier, la traite des êtres humains, les drogues et le terrorisme menacent non seulement les Etats en tant que tels mais leurs citoyens directement. La sécurité de l'Etat et la sécurité de l'individu sont devenues inextricablement liées.

Nous avons besoin d'une coopération multilatérale efficace et renforcée, d'institutions axées sur le droit sous l'égide des Nations Unies de façon à riposter avec succès aux nouvelles menaces à la sécurité humaine et étatique. En particulier, le terrorisme ne peut être éliminé sans s'atteler aussi aux conflits irrésolus et aux conditions d'insécurité qui assurent le concours de nouvelles recrues pour commettre des actes et des mouvements violents. Une convention globale sur le terrorisme est nécessaire.

La prévention de la détention d'armes de destruction massive par de groupes terroristes nécessite une analyse plus claire et des formes plus imaginatives d'action, des accords renforcés pour limiter leur prolifération et la promotion du désarmement. Nous demandons une action responsable des Etats nucléaires et non nucléaires pour renforcer le régime du Traité de Non Prolifération et l'entrée en vigueur anticipée du Traité sur le bannissement mondial des essais nucléaires.

Les petites armes tuent plus de personnes chaque année que les armes lourdes dans les mains d'armées régulières. Un traité international limitant le commerce des armes légères devrait être envisagé. Ceci assurerait que tout commerce ininterrompu est mené conformément aux règles conventionnelles avec une transparence totale. Un tel traité pourrait aussi inclure des dispositions concernant une taxe internationale sur les ventes d'armes contribuant aux nouvelles formes de financement du développement.

Les changements dans l'environnement sécuritaire mondial et la nature des menaces actuelles n'ont pas été convenablement reconstruits par les stratégies de sécurité et de dépenses militaires de la plupart des pays. De nombreux Etats continuent à diriger leurs dépenses militaires vers des objectifs de plus en plus obsolètes. En contraste, les capacités non militaires et politiques qui pourraient rencontrer de nouvelles menaces pour la sécurité humaine ne sont pas dotés de fonds suffisants.

Le principe de Responsabilité de la Protection propose des améliorations de la capacité de la communauté internationale, pour la prévention et la résolution de conflit, la gestion de crise civile et militaire et la capacité pour le déploiement de forces nécessitées dans ces fins rapidement. Les tentatives des organisations régionales de prendre la responsabilité de la résolution de conflit et de la gestion de crise dans leurs régions devrait être accrues.

Les défis dans le domaine de la paix et de la sécurité ne peuvent être abordés efficacement et équitablement sans une attention simultanée portée aux préoccupations de meilleure gouvernance, de réduction de la pauvreté et du développement, du respect des droits de l'Homme et de l'environnement.

### **Corbeille 5, Gouvernance**

La mondialisation, l'interdépendance croissante et l'indivisibilité de la sécurité ont largement accru le besoin de la communauté internationale d'améliorer un système axé sur les règles de coopération multilatérale dans toutes les sphères de l'activité humaine. Ceci a été le plus évident dans les domaines de l'environnement et du commerce mais le besoin de davantage de règles globales universelles est évident dans de nombreux domaines de la vie sociale. La Commission mondiale a montré que la dimension sociale de la mondialisation a été négligée dans les structures de gouvernance. Loin de réduire le rôle des gouvernements, la mondialisation a accru le besoin de renforcer et d'augmenter l'efficacité du rôle des États-nations, des gouvernements et du secteur public. Tout en reconnaissant le besoin d'étendre le rôle et la participation des organisations internationales non gouvernementales dans la coopération internationale, les gouvernements continueront d'être les acteurs principaux et ceux qui peuvent apporter une légitimité démocratique à la gouvernance de la mondialisation.

Au même moment, nous avons besoin de nous atteler au changement fondamental dans les relations internationales que la mondialisation a amené. Il y a un déficit de gouvernance dans les structures internationales en termes d'imputabilité, d'égalité de traitement, de cohérence politique, de globalisation et de démocratie. En outre, en plus des États, il y a des milliers d'autres acteurs multinationaux, sociétés, société civile et organisations internationales. Les États ne sont plus les seuls acteurs sur la scène internationale et ils doivent développer des relations de travail bonnes et ouvertes avec tous les acteurs non étatiques bienveillants. Des réseaux hybrides visant les problèmes mondiaux individuels devraient être promus comme moyen d'exploiter la collaboration entre toutes les parties prenantes au bénéfice de la résolution plus profonde et rapide des problèmes mondiaux.

L'application d'une règle parlementaire démocratique efficace est le moyen central de garantir des institutions et des règles de droit nationales et mondiales adéquates. La démocratie est une condition sine qua non importante pour la prévention de conflit et la sécurité humaine. En outre, le développement économique dépend d'institutions démocratiques adéquates. Les efforts de construction étatique et de construction de capacité au niveau national doivent être soutenus. Une information ouverte et une société civile active sont vitales dans ces efforts. Le dépassement dans l'utilisation de la technologie de l'information et des communications dans la construction de l'État est possible.

L'urbanisation est un défi et une opportunité dans le monde d'aujourd'hui. Un gouvernement local et métropolitain plus efficace devrait être demandé avec une

participation et possession entière des gens pour que la voix des pauvres urbains, en particulier, soit entendue de manière convenable.

Nous soutenons les propositions de réforme des ONU du Groupe de haut niveau des ONU et du Secrétaire général des ONU pour une réforme des ONU. La réforme du Conseil de Sécurité peut fournir des éléments pour un nouveau G-20+ ou groupe de dirigeants équivalent plus informel et plus équilibré, avec une voix accrue pour le Sud dans l'intendance économique.

Alors que les organisations internationales et les négociations resteront essentiellement du domaine de la coopération intergouvernementale, l'imputabilité démocratique des organisations existantes devrait aussi être améliorée par la participation accrue des parlements nationaux dans la gestion économique mondiale. Ceci nécessite l'accroissement du rôle des parlements nationaux concernant la surveillance et le mandat de travail de leurs gouvernements dans les forums internationaux ainsi que pour le renforcement de l'existence et de la création de nouveaux forums pour la coopération interparlementaire dans différentes organisations internationales.

Les parlementaires élus dans des élections libres et justes devraient être encouragés et aidés dans la participation à la préparation et la surveillance des élections. La surveillance internationale des élections ne doit pas être sélective mais devrait globalement couvrir tous les processus électoraux partout dans le monde. Bien qu'il n'y ait pas de modèle simple pour des élections démocratiques et que la diversité des dispositions constitutionnelles démocratiques doive être respectée, nous demandons un dialogue et une coopération accrue pour le développement des standards communs selon lesquels des élections démocratiques libres et justes devraient être évaluées.

La complexité et l'interdépendance croissantes des problèmes et solutions mondiaux nécessitent des réformes qui améliorent les systèmes compartimentés traditionnels des gouvernements nationaux et des organisations multilatérales. Le manque de cohérence en termes de politiques et d'action nécessite d'être corrigé. Comme il l'a été demandé par la Commission mondiale BIT, il y a un besoin de "Forum politique de la mondialisation" qui permet la consultation et la coordination régulière et transparente entre les ONU et ses agences, les institutions de Bretton Woods et l'OMC. La réforme de ces institutions doit accroître la cohérence de leurs politiques et de leur action.

Le programme esquissé dans ces cinq domaines va au-delà d'une résolution de problème pragmatique. Les questions sont étroitement liées de multiples façons. Une vision planétaire est nécessaire qui soit consciente du tissu délicat d'interdépendance et de vulnérabilité et qui soit capable de former un ordre basé sur la responsabilité mutuelle.